

## **ENVIRONNEMENT**

# **Olivier Guirou élu Président de Menelik, « pour préserver nos rivières et notre territoire » face au changement climatique**

**Olivier Guirou a été élu président de Menelik, mercredi 16 novembre, à l'unanimité. Une suite qui fait sens pour le conseiller métropolitain délégué à l'eau et maire de la Fare-les-Oliviers qui présidait le Syndicat d'aménagement du bassin de l'Arc (SABA) depuis 2020.**

Le Syndicat d'aménagement du bassin de l'Arc (SABA) est devenu Menelik, établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE) en septembre 2022, au terme d'un long travail mené en collaboration avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, l'Agglomération Provence Verte, et les services de l'État.

Au service d'un territoire plus grand, Menelik gère désormais l'ensemble des bassins versants qui finissent leur course dans les étangs de Berre et de Bolmon, incluant ainsi l'Arc, la Cadière, la Touloubre et leurs affluents. Un changement d'échelle soutenu par les élus locaux afin de donner une cohérence territoriale à la gestion de nos cours d'eau et à la prévention des inondations.

Menelik agit au quotidien pour garantir le bon fonctionnement des cours d'eau qui coulent sur les 57 communes de son territoire. La prévention du risque inondation, au cœur de son action, est intimement liée aux enjeux de biodiversité, de ressource en eau (disponibilité, qualité) ou encore de sensibilisation et éducation à l'environnement, notamment chez les plus jeunes.

« L'eau est l'un des marqueurs du changement climatique, par ses manques ou ses excès, et sa bonne gestion est vitale pour préserver nos rivières et notre territoire. Ensemble, avec l'aide de Menelik, nous en sommes les garants », a déclaré Olivier Guirou au terme du comité syndical qui lui a renouvelé sa confiance.

Menelik est administré par un conseil syndical. Instance délibérante, il se compose de 37 élus titulaires et de 36 élus suppléants désignés par la Métropole Aix-Marseille-Provence et l'Agglomération Provence Verte pour les représenter.

Son périmètre d'intervention s'étend sur 57 communes des Bouches-du-Rhône et du Var. Il comprend ainsi les cours d'eau de l'ensemble du bassin versant des étangs de Berre et de Bolmon, où coulent notamment l'Arc, la Cadière et la Touloubre.

**CONTACT PRESSE** : Kevin OUASSEL  
presse@menelik-epage.fr — 07 52 04 11 56